



Elévations des façades des logements de fonction de la cité scolaire Yves Kernanec à Marcq en Baroeul, 1958.

Référence du document reproduit :

- **AN, 19771590/23 : Éducation nationale ; Direction générale de la programmation et de la coordination ; Sous-direction des études économiques et sociales ; Département coordination des investissements et des équipements (1959-1973).**

**AN. 19771590/23 : Éducation nationale ; Direction générale de la programmation et de la coordination ; Sous-direction des études économiques et sociales ; Département coordination des investissements et des équipements (1959-1973) - Fonds DESUS.**

Illustrations issues de cette cote :

- Plan de masse et plan de situation de la cité scolaire Yves Kernanec de Marcq en Baroeul, 1958.
- Coupes transversales du collège de la cité scolaire Yves Kernanec de Marcq en Baroeul, 1958.
- Elévation de la façade longitudinale et du bâtiment d'administration du collège de la cité scolaire Yves Kernanec de Marcq en Baroeul, 1958.
- Élévation du mur pignon et du bâtiment de l'administration de la cité scolaire Yves Kernanec de Marcq en Baroeul, 1958.
- Plan du rez de chaussée du collège de la cité scolaire Yves Kernanec de Marcq en Baroeul, 1958.
- Plan du 1er étage du collège de la cité scolaire Yves Kernanec de Marcq en Baroeul, 1958.
- Plan du 2ème étage du collège de la cité scolaire Yves Kernanec de Marcq en Baroeul, 1958.

- Plan du 3ème étage du collège de la cité scolaire Yves Kernanec de Marcq en Baroeul, 1958.
  - Plan du bâtiment d'administration de la cité scolaire Yves Kernanec à Marcq en Baroeul, 1958.
  - Elévations des façades des logements de fonction de la cité scolaire Yves Kernanec à Marcq en Baroeul, 1958.
  - Dessin d'un escalier intérieur du collège de la cité scolaire Yves Kernanec à Marcq en Baroeul, 1958.
  - Dessin des cloisons intérieures du collège de la cité scolaire Yves Kernanec à Marcq en Baroeul, 1958.
- Archives nationales, Paris : 19771590/23

IVR32\_20175901915NUC4A

Auteur de l'illustration : Bouvet Hubert

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Archives nationales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation